

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 02 juillet 2020

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 25/06/2020
Présents : 17	<i>L'an deux mille vingt et le deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la</i>
Dont Présents non votants : 0	<i>présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Représentés : 1	Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre
Votants: 18	BERRAUD, Bernard BOSCH, Francis BOUTES, Marie-Aline EDO, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine
Pour: 18	GIL, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Yves ROBIN, Luc SALLES, Bernard VIDAL, Philippe
Contre: 0	VIDAL
Abstentions: 0	Représentés : Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS
	Présents non votants :
	Excusés : Josian CABROL, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Norbert ETIENNE,
	Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Martine
	OLMOS, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Hedwige SOLA
	Absents:

Objet: Ingénierie territoriale / Région 2020

Dans le cadre du Contrat Région / Pays, une aide pour l'ingénierie territoriale est accordée.

Pour l'année 2020, le coût de fonctionnement a été évalué à 197 793 €, comprenant les frais salariaux bruts chargés avec un fléchage particulier

- sur le montage du contrat cadre et l'accompagnement du contrat,
- l'ingénierie sur la politique globale des centres anciens et centres-bourgs,
- le développement durable et la transition énergétique,
- le portage et l'ingénierie de projets sur les programmes européens : Leader et Approches territoriales intégrées,
- la participation et la contribution aux deux instances territoriales : Parlement de la Montagne et Assemblée des territoires.

Le budget total dédié à l'ingénierie est donc de 197 793 € avec deux plans de financement dissociés :

- un plan de financement spécifique sur les fonds européens Leader
- un plan de financement spécifique contrat Région / Pays.

Plan de financement Leader

Le budget du Groupe d'Action Locale pour 2020 est donc de 91 755 € pour lequel les financements suivants ont été sollicités :

- | | |
|---|----------|
| – Conseil Départemental de l'Hérault (Contreparties LEADER) | 9 175 € |
| – Conseil Régional Occitanie Pyrénées Méditerranée | 9 175 € |
| – Union Européenne – crédits FEADER LEADER | 73 404 € |

Plan de financement Contrat

Le budget du contrat 2020 est de 106 038 € pour lequel le financement suivant pourrait être sollicité

- | | |
|-----------------------------------|----------|
| – Conseil régional Occitanie pour | 66 070 € |
|-----------------------------------|----------|

Le solde de 39 968 € représente l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le principe de cette demande de subvention, et en cas d'avis favorable, de bien vouloir l'autoriser à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Oùï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le comité syndical approuve cette demande de subvention et autorise le Président à signer tout document relavant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 02 juillet 2020

Le Président,
Jean ARCAS

